



Maule

CONTACTS

Infos municipales	3
Vie Sociale	10
Environnement	12
Emploi	15
Culture	16
Sortir à Maule	18
Enfance et Jeunesse	20
Sport	22
Informations Générales	23

Sur vos agendas ...

DU 29 AVRIL AU 6 MAI Exposition Catherine Coulon & Chantal Houée	Page 18
SAMEDI 5 MAI Matinée Eco-citoyenne	Page 13
SAMEDI 5 MAI Une journée en Normandie	Page 17
SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 MAI Exposition des Beaux Arts de Maule	Page 17
SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 MAI Exposition Art & Nature au Buat	Page 22
DIMANCHE 13 MAI Moment Musical par les ensembles de l'Ecole de musique	Page 18
SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 MAI Braderie de livres	Page 18

A retenir en juin ...

SAMEDI 9 JUIN Bourse d'échanges gratuits de savoirs et de services
LES 15, 16 & 17 JUIN - Spectacle de danse
DIMANCHE 17 JUIN Méchoui de l'Association des Anciens Elèves
Samedi 23 JUIN - Fête de la Musique Ambiance Country !

La Mairie

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

SAMEDI de 9h à 12h30

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr



Les services de la Mairie

Urbanisme	☎ 01 30 90 49 09
Scolaire	☎ 01 30 90 49 11
Guichet Unique	☎ 01 30 90 49 03
Communication	☎ 01 30 90 49.12
	☎ 01 30 90 49.17
Services Techniques	☎ 01 30 90 49 06
	☎ 01 30 90 41 64

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique
les après-midi.

☎ 01 30 90 49 13

Fax : 01 30 90 78.02

ccas.maule@wanadoo.fr

Crèche Familiale

☎ 01 30 90 49 16

creche.maule@wanadoo.fr

Accueil et renseignements
au Centre à vocation sociale,
tous les jours de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Permanences

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire :

☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence

(sur rendez-vous) : 8h30 à 12h30

Samedi 5 mai
Samedi 12 mai
Samedi 19 mai
Samedi 26 mai

M. VILLIER
Mme AHSSISSI
M. CAMARD
Mme KARM

Sommaire

Infos municipales

Résultats 2011 & Budget 2012	p 4 à 7
Tribune libre	p 8 & 9
Vie sociale	p 10 & 11
Environnement	p 12 à 14

Emploi p 15

Culture	
Musée Victor Aubert	p 16
Bibliothèque	p 16
Exposition	p 17

Sortir à Maule p 18 & 19

Enfance et Jeunesse

Centre de Loisirs	p 20
P.I.J	p 21

Sport p 22

Infos générales p 22 à 24



Maule Contacts (1 €)
Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Impression :
Imprimerie Jasson Taboureau
Z.I. du Petit Parc
78920 ECQUEVILLY
(2 700 exemplaires)

Dépôt légal - Mai 2012

Rédaction :
Commission Communication
sous la présidence
de Francis PECH

Conception
et réalisation maquette :
Christelle MINELLA

Distributeur :
C.A.T. de la Mauldre
☎ 01.30.90.97.41

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Sasha D'HOINE, le 15 mars
Killian RIGAUD, le 22 mars
Thibault ENGEL, le 9 avril

Le Conseil Municipal adresse
ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Pascale GUINET
et Patrice MORDRET, le 14 avril
Delphine GUILLAUDEAU
et Yan TENGRI d'UDAYANA,
le 14 avril

Le Conseil Municipal adresse ses
félicitations aux familles.

DÉCÈS

Solange HARDOUIN
veuve JANISSON, le 11 avril,
à l'âge de 89 ans

Le Conseil Municipal présente
ses condoléances aux familles.



Mot inéo
Eco citoyen
4^{ème} édition

SAMEDI 5 MAI 2012

Venez en famille participer au
circuit pédestre accessible à tous
Départ à 9h du
parking de la salle des Fêtes



Avec la participation des écoles et du collège

ECO-GARDE



Circuit, stands, jeux...

Maule

Malgré tout le soin apporté à la relecture attentive du bulletin, des erreurs peuvent nous avoir échappé. Merci de ne pas nous en tenir rigueur.

MODIFICATION DE CIRCULATION

Attention ! Modification temporaire de la circulation Centre-Ville

En raison d'importants travaux, rue Saint-Vincent, la circulation et le stationnement seront interdits entre la place du Général de Gaulle et l'intersection entre la rue Saint-Vincent et la Chaussée Saint-Vincent, le **LUNDI 14 MAI 2012 de 8h à 18h.**

Une déviation sera mise en place pendant cette journée sur la Place du Général de Gaulle, les voitures seront dirigées vers la rue du Pressoir.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Déviation

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2012

En commémoration du jour anniversaire de la victoire des armées françaises et alliées sur l'Allemagne nazie, vous êtes invités à prendre part au défilé et à la cérémonie commémorative au Monument aux Morts en présence des autorités civiles, militaires, associations d'Anciens Combattants et associations amies.

- 11h15 : Rassemblement place de la mairie
- 11h25 : Défilé - cérémonie - allocution - dépôts de gerbes

Mauloises, Maulois, enfants des écoles primaires et du collège de Maule, venez nombreux à cette cérémonie du souvenir.



Editorial

Si ce premier mois de printemps a été particulièrement maussade, il n'en fut pas de même des manifestations mauloises.

Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre a dignement fêté les liens tissés depuis 20 ans avec la ville écossaise de Carnoustie.

Après un défilé dans les rues de Maule aux sons des cornemuses, nous nous sommes retrouvés place Henri Dunant et stade Saint-Vincent pour un copieux programme de festivités : danses écossaises, concert de Pipers, chants marins, jeux écossais (lancement de tronc d'arbre, de poids etc.), jeux Picards pour les plus jeunes, balade en poneys, ainsi que de très nombreux stands. Pendant ce temps les membres de l'A.M.A.T confectionnaient une pièce du tартan Ramsay.

Dans un registre totalement différent, l'exposition sur le Tibet a connu un vif succès et la réalisation, par des lamas, d'un Mandala a permis de mieux comprendre la philosophie Bouddhiste. Lors de la destruction de cette œuvre éphémère, ce fut un grand moment de recueillement pour la nombreuse assistance subjuguée par la solennité de l'événement.

Mai nous apportera, espérons le, un peu plus de soleil pour profiter pleinement de la matinée éco-citoyenne qui permettra à tout un chacun et à son rythme de découvrir la nature autour de Maule.

Nous aurons aussi un « Moment Musical » organisé par l'école de Musique avec la participation du groupe de jazz S'Maule Band.

A l'Espace Culturel du Prieuré, plusieurs expositions seront proposées dont une organisée par l'association des Beaux Arts de Maule.

Enfin dans ce numéro de mai, vous trouverez un article très détaillé sur les finances. Ce document reprend les comptes de l'exercice 2011 et présente le budget 2012. Il se veut le plus clair possible afin de vous permettre de mieux appréhender les finances communales.

Cordialement à toutes et à tous.

Francis PECH
Adjoint au Maire
délégué à la Communication



Résultats 2011 & Budget 2012

Budget 2012 : réalisme et détermination

Le budget Primitif 2012 a été adopté par le Conseil Municipal le 26 mars dernier à l'unanimité moins 4 votes contre. Ce budget a été bâti sur la base du plan financier pluriannuel présenté au Conseil Municipal dès juin 2010 et fixant des objectifs en termes d'épargne, d'impôts et d'endettement. C'est l'occasion de revenir sur ce moment fondamental dans la vie d'une commune, et de faire un bilan sur la situation financière de Maule et les engagements de l'équipe municipale.

Bonne exécution budgétaire 2011

Traditionnellement, l'adoption du budget de l'année est précédée de l'approbation des comptes de l'exercice antérieur, ce qui a permis de souligner les très bons résultats de clôture du budget 2011.

Pour mémoire, ce budget avait été adopté sans aucune augmentation des taux des taxes communales (pour la première fois depuis 12 ans). Cette décision n'était pas sans risque, dans la mesure où nous ne mesurons pas encore les conséquences pour le budget communal de la réforme de la fiscalité professionnelle, décidée par l'Etat en 2010.

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, associée à un bon niveau de recettes hors fiscalité directe (droits de mutation, fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle, subventions de la CAF), nous avons obtenu des résultats satisfaisants.

En effet, le résultat de fonctionnement augmente de 10 % en 2011 par rapport à 2010, lui-même déjà en hausse par rapport à 2009.

Montants en milliers d'euros, tirés des comptes administratifs 2009, 2010 et 2011.

	2009	2010	2011
1/Dépenses de gestion	4 746	4 865	5 322
2/ Recettes courantes	5 511	6 155	6 740
3/ Epargne de gestion (2-1)	765	1 290	1 418

Notre épargne de gestion a progressé de 10 % en 2011 sans augmentation du taux des impôts locaux. Cette 2^{ème} hausse consécutive a redonné de nouvelles marges de manœuvre financières à la commune.

Les investissements réalisés en 2011

Les réalisations s'élèvent à 2 111 000 € dont 1 608 000 € de paiements et 503 000 € de restes à réaliser qui sont payés en 2012.

Les principales réalisations de l'année 2011 sont (paiements ou restes à réaliser) :

- rénovation de la tour de l'église (subvention 70%) :	333 074 €
- programme d'éclairage public (subvention 23%) :	144 861 €
- participation à l'aire d'accueil des gens du voyage à Aubergenville :	129 880 €
- reprise complète de l'étanchéité de la verrière de la mairie et rénovation du hall d'accueil et des sols des 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage :	119 000 €
- rénovation de la salle des mariages et conférences :	21 800 €
- rénovation de la Grande Rue (subvention 30%) :	118 590 €
- éclairage public Boulevard des Fossés et Boulevard Paul Barré (subvention 21%) :	116 856 €
- gravillonnage chemin de Bazemont :	67 905 €
- rénovation de voirie rue de Mareil (après le collège) :	59 796 €
- nouveau tracteur multi fonctions, équipé en outre d'une lame de déneigement :	46 930 €
- rénovation de la cour, primaire Charcot :	41 180 €
- rénovation de la passerelle SNCF (propriété de la commune) :	29 890 €
- nouveau système de téléphonie sur numérique plus efficace :	23 380 €

Résultats 2011 & Budget 2012

Les années se suivent et ne se ressemblent pas

La commune n'a pas été pénalisée en 2011 par la crise financière, le plan de rigueur de l'Etat ou la perte d'une recette importante. Il en va différemment cette année, puisque nous perdons un fonds de l'Etat représentant 80 000 € (le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, part « communes concernées »).

En effet, ce fonds n'est désormais attribué par l'Etat qu'aux communes dites « perdantes » par la réforme de la taxe professionnelle, or notre commune n'est pas jugée comme telle selon les critères plutôt rigoureux de l'Etat.

Par ailleurs, il nous faut intégrer la baisse annoncée du volume des transactions immobilières qui, de l'avis même des experts de l'immobilier, risque de diminuer de 20 % environ en 2012, ce qui provoquera une chute des droits de mutation estimée à environ 70 000 €.

La commune perdra en 2012 une recette récurrente de 80 000 € et s'attend à perdre une autre ressource de 70 000 €, soit un manque à gagner d'environ 150 000 € en 2012 par rapport à 2011.

Intégration budgétaire de la Caisse des Ecoles et nouveaux services à la population

Pour des raisons de simplification administrative et pour plus de cohérence juridique, le budget de la Caisse des Ecoles sera intégré définitivement à celui de la commune. Ses activités (principalement restauration scolaire et ménage dans les bâtiments communaux) sont ainsi intégralement reprises au budget communal, qui de ce fait augmente artificiellement car les dépenses et recettes s'équilibrent entre elles.

En réalité, si l'on retire ce poste neutre financièrement, les dépenses réelles de fonctionnement n'augmentent que de 2,9 % entre le budget primitif 2012 et le réalisé 2011, en raison de l'inflation supportée par la commune (supérieure encore à celle supportée par les ménages) et de la mise en place par la municipalité de nouveaux services à la population.

Action en faveur de la famille

En premier lieu, le Contrat social de Territoire, signé avec le Conseil Général, fait suite à un diagnostic de territoire et permettra la mise en oeuvre de 12 actions menées sur la période 2012 – 2014 **en faveur des jeunes, des familles et des plus démunis.**

Ce dispositif est financé à 66 % par le Conseil Général des Yvelines.

Action pour améliorer la sécurité

Le recrutement d'une responsable de police municipale viendra donner une nouvelle impulsion et efficacité au service mais aussi à des actions de prévention, à des structures telles que le conseil des droits et des devoirs de la famille nouvellement créé ou le comité de suivi de la jeunesse.

Les impôts communaux payés par les particuliers demeurent au niveau de la moyenne de la strate de comparaison

En 2011, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition, grâce à une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement et à un bon niveau d'encaissement des autres recettes et subventions reçues.

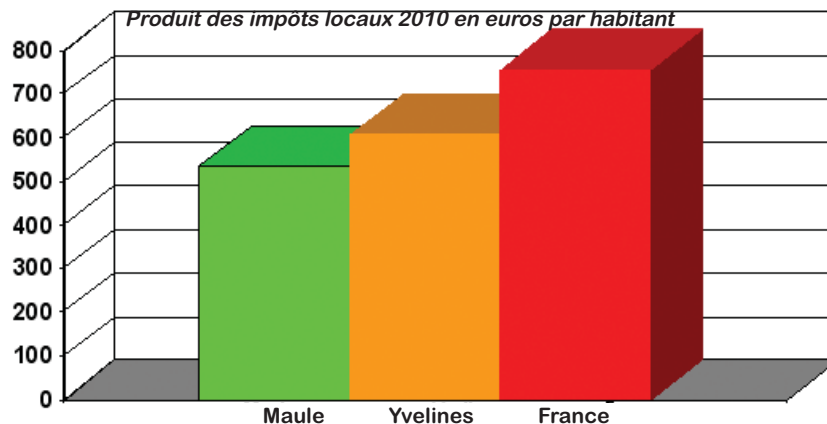
Cette année, comme nous l'avons vu, il en va différemment car c'est une perte de recettes de 150 000 € que nous devons anticiper au budget primitif 2012.

Après plusieurs arbitrages rigoureux sur les postes de dépenses et pour compenser très partiellement ce manque à gagner, nous avons procédé à un ajustement modéré des taux, de 1,7 % (soit 60 000 € sur les 150 000 € perdus).

Les impôts communaux, c'est-à-dire la fiscalité directe payée par les particuliers maulois, restent légèrement inférieurs à la moyenne des communes de 5 000 à 10 000 habitants des Yvelines (Taxe d'habitation, taxes foncières et taxe d'enlèvement des ordures ménagères). (étude menée sur 2011 sur la base du rapport officiel de l'Agence Départementale de Conseil aux Communes et à leurs Groupements).

Résultats 2011 & Budget 2012

En 2010 (dernières comparaisons disponibles), le produit des impôts locaux par habitant était à Maule inférieur aux moyennes départementale et nationale de la strate des communes comprises entre 5 000 et 10 000 habitants, comme le montre le graphique ci-dessous.



Investissements 2012 : poursuite du programme

Le programme d'investissements de 2012 est essentiel à plusieurs titres :

• **Sécurité des routes départementales**

En partenariat avec le Conseil Général des Yvelines, un programme de mise en sécurité des deux routes départementales qui traversent la commune, sera mené sur 2 ans : en 2012, on procèdera à des aménagements de sécurité sur le Boulevard Paul Barré (RD 191), et on réalisera en 2013 les aménagements de la côte de Beulle et de la rue d'Orléans (RD 45).

• **Contrat départemental et régional**

Les premières réalisations au titre du contrat départemental et du contrat régional, pour un montant total de subventions de 750 000 € obtenues sur plusieurs années, démarrent cette année.

Au programme 2012, 4 réalisations : aménagement de 3 entrées de ville, nouveaux locaux pour l'école de musique, les Beaux Arts et pour la structure jeunesse (donc dans les 3 cas, réaménagement et rénovation de bâtiments communaux existants).

• **Groupe scolaire René Coty**

Après la rénovation et l'extension du groupe scolaire Jean-Baptiste Charcot en 2009 – 2010, c'est maintenant le groupe scolaire René Coty qui nécessite une profonde rénovation, notamment du point de vue de son isolation et de sa fonctionnalité.

C'est la raison pour laquelle un audit énergétique et fonctionnel sera réalisé cette année, de manière à élaborer un programme précis et chiffré des travaux qui devront être programmés dans les prochaines années en fonction de nos capacités financières et des subventions obtenues.

• **Urbanisme**

Les projets d'urbanisme évoluent également avec la poursuite de la révision simplifiée du PLU, et les études d'impact qui y sont liées sur le secteur « collège / cimetière » (lotissement prévu au PLU). Par ailleurs, des études vont débuter pour mieux maîtriser l'évolution prévue au PLU du secteur Dadancourt et de la zone de la gare.

Autres réalisations importantes proposées au budget 2012

- l'enfouissement des réseaux rue du Chemin Neuf (subvention 40 %)
- la réfection de plusieurs voies : rue du Clos Noyon, rue du Centre, rue du Puits (subvention 30 %)
- provisions pour les « petites rénovations » toutes voies ou gravillonnages
- la rénovation de l'éclairage public sur une partie de la Cauchoiserie (financé par une partie de la cession d'un terrain rue Jean Jaurès)
- l'acquisition de foncier route de Jumeauville, réserve foncière pour la commune (financé par une partie de la cession d'un terrain rue Jean Jaurès)
- la réfection de la toiture et de la charpente du Prieuré abritant le musée, dans un état de dégradation important (subvention 30 %)
- la remise en état de la cour de récréation de la maternelle Charcot (subvention 30 %)
- la réfection du sol au gymnase du Radet
- la première tranche de la vidéoprotection du centre ville (4 sites) ainsi que la participation à la vidéoprotection du site parking "Franprix" (subvention 50% sur la partie communale)
- la mise en conformité de la cour et de l'aire de jeux de la halte garderie (subvention 30 %)
- la participation aux travaux de réalisation d'une micro crèche associative, rue du Clos Noyon

Résultats 2011 & Budget 2012

Tous les investissements décrits ci-dessus ne constituent bien sûr que les plus significatifs, puisque le programme complet d'investissements 2012 s'élève à 2 300 000 € HT.

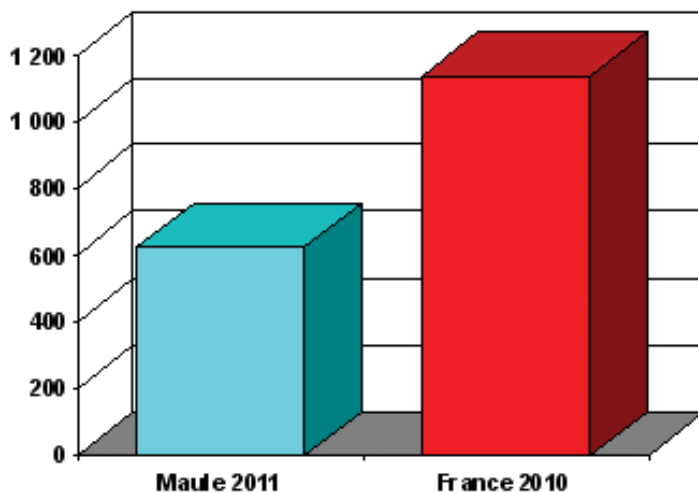
Un endettement maîtrisé

La commune de Maule a toujours privilégié les emprunts sécurisés, majoritairement à taux fixe. Elle ne compte aucun emprunt dit toxique, et s'est désendettée depuis plusieurs années jusqu'en 2010.

Depuis 2011, la municipalité peut donc de nouveau recourir à l'emprunt, de manière contrôlée, pour financer le programme d'investissement tout en conservant un niveau d'endettement raisonnable, notre capacité de désendettement étant de 3 ans (ce qui est excellent car très inférieur à la capacité de désendettement jugée vertueuse tant qu'elle ne dépasse pas 8 ans).

On le comprend parfaitement en constatant qu'au 31/12/2011, la dette par habitant se situait à Maule à 622 € alors que dans les dernières statistiques nationales disponibles, ce montant était de 1136 € pour la moyenne nationale des communes de 5 000 à 10 000 habitants (chiffres de la Direction Générale des Collectivités Territoriales pour 2010).

Dette en euros par habitant :



Communes de 5 000 à 10 000 habitants

Fidèles à nos engagements

En 2012, dans ce contexte de crise difficile pour nous tous, nous maintenons le cap :

- Maule conserve une situation financière saine et maîtrisée face à l'avenir.
- Maule maintient une fiscalité contenue à un niveau restant inférieur à la moyenne de comparaison.
- Maule agit et investit pour améliorer la vie de chacun d'entre nous.



Alain BARANGER
Conseiller Municipal
délégué aux finances



Laurent RICHARD
Maire
Conseiller Général des Yvelines

Tribune Libre

Groupe "Mieux Vivre à Maule"

Explication de vote concernant le budget primitif 2012 au Conseil Municipal du lundi 26 mars 2012.

"Le budget primitif 2012 présenté ce soir appelle de la part du groupe « Mieux Vivre à Maule » les commentaires suivants.

De manière générale, les remarques faites l'an dernier à propos du vote budget primitif 2011 restent totalement d'actualité.

En premier lieu, et comme cela avait déjà été souligné l'an dernier, il est nécessaire de rappeler quelques éléments du contexte économique auquel la population mauloise est confrontée au quotidien, et notamment les familles à faible revenu.

En effet, 2012 est malheureusement dans la continuité de 2011 ; à savoir, une forte augmentation du coût de la vie sans connaître en contrepartie une évolution similaire des salaires, et donc du pouvoir d'achat.

Je rappelle pour mémoire :

- une inflation à 2,1 % en 2011 et à 1,7 % en 2012,
- le gaz : + 5 % en 2011, et + 4,4 % au 1er janvier 2012 (le tarif social a été augmenté de + 10 % en janvier)
- l'électricité : + 6 % en 2011, et une prévision au minimum de + 2,9 % d'ici à juin 2012
- l'essence à Maule : 1,82 € le litre contre 1,65 € en 2011, soit + 10 % !!!

Enfin, il a été révélé la semaine dernière qu'un accord récemment signé entre la grande distribution et les industriels de l'agro-alimentaire devrait entraîner, dans les prochaines semaines, une hausse des prix de 2 à 3 %, notamment pour les industries d'aliments conservés.

Comme vous pouvez le voir, les évolutions pour 2012 sont donc tout aussi défavorables qu'en 2011 en terme de pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, et comme nous le précisons déjà l'an dernier, le volume des dépenses communales, et notamment d'investissement, doit être déterminé à partir de choix permettant de ne pas aggraver les situations difficiles que peuvent connaître les Mauloises et les Maulois.

Vous proposez cette année une augmentation des taxes locales de + 1,7 %, à laquelle doit s'ajouter la revalorisation par l'Etat des bases d'imposition de + 1,8 %.

Au final, la population mauloise supportera une hausse des taxes locales de + 3,5 %.

Il ne me semble pas qu'en 2012, les salaires des familles modestes bénéficieront d'hausses salariales de ce niveau. Pour justifier cette augmentation, vous avancez notamment 2 arguments :

- le premier : la baisse de 80 000 € des recettes provenant auparavant du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle ; fonds qui est désormais géré par l'Etat qui considère que Maule n'est plus éligible à ce fonds.
- le second : la non augmentation du taux de fiscalité en 2011 qui, comme vous le dites, constitue une première depuis 12 ans. Certes, mais vous oubliez trop rapidement qu'au cours de ces mêmes 12 ans, le plus important pic d'augmentation à + 9,5 % a eu lieu en 2010, il y a 2 ans.

Aussi, nous vous demandons d'adapter le programme des investissements afin de limiter la pression fiscale, notamment en analysant les priorités.

Voici quelques pistes qui auraient dû être étudiées, ou que nous vous suggérons de retenir :

- l'échelonnement sur 2 ans (2012 et 2013) du recrutement du personnel communal supplémentaire
- concernant la vidéoprotection, se limiter dans un premier temps à l'installation de caméras aux principales entrées de ville comme le préconise la Gendarmerie ; ce qui réduit de fait le nombre de caméras à implanter et donc le volume des dépenses.
- décaler d'un an des dépenses d'investissement non prioritaires telles que la pose de lettres en relief "Hôtel de ville" (4 000 €), la réduction du budget consacré à la création de massifs de fleurs (35 900 €), le remplacement des bornes électriques du marché (18 000 €) sauf s'il y a un problème de sécurité électrique, l'achat de 3 auto-laveuses (12 000 €), etc ...

Comme vous le voyez, les pistes permettant de ne pas augmenter la pression fiscale existent.

En conséquence, nous demandons de ne pas augmenter les taxes locales et de s'en tenir uniquement à la revalorisation des bases de + 1,8 % fixée par l'Etat.

Face à votre refus, le groupe « Mieux Vivre à Maule » votera contre le budget primitif 2012."

Robert SADOU, Nadine MORISSON, Alain PALADE, Marilyn RYBAK,
Conseillers municipaux "Mieux Vivre à Maule"

Tribune Libre

Groupe "Liste Républicaine de Progrès" Budget primitif 2012

Dans sa tribune libre, le groupe "Mieux Vivre à Maule" fait état des difficultés rencontrées par les ménages et notamment les ménages maulois en terme de dégradation de pouvoir d'achat : hausse importante du prix de l'énergie et de l'essence, des produits alimentaires ...

Afin de tenir compte de ce contexte de hausses, ce groupe a demandé à la municipalité de ne pas augmenter du tout les taux des impôts locaux en revoyant à la baisse certaines dépenses d'investissements et de gestion prévues au budget 2012.

La municipalité tient à assurer qu'elle a pris la mesure des situations difficiles que peuvent connaître les Mauloises et les Maulois, cette prise de conscience guide même l'action communale depuis déjà plusieurs années :

Par exemple, il n'est pas inutile de rappeler sa décision de généraliser en 2010 l'application du quotient familial à l'ensemble des tarifs municipaux (cantine, périscolaire, Centre de Loisirs) ce qui permet à chaque famille mauloise d'accéder à ces différents services en fonction de ses revenus et de plus avec la création de nouvelles tranches plus équitables, notamment pour les salaires les plus modestes.

C'est également pour ne pas alourdir la pression fiscale que la municipalité s'astreint à une gestion très rigoureuse des dépenses courantes : baisse des charges à caractère général, maîtrise des dépenses de fonctionnement et augmentation du recours à l'autofinancement pour limiter l'endettement ...

Parallèlement à cette gestion rigoureuse des dépenses, la commune a dû s'adapter en 2008 et 2009 aux chutes importantes de recettes dues à la crise. Elle a donc été contrainte de prendre il y a deux ans des décisions fiscales difficiles mais réalistes et courageuses en relevant le niveau des impôts communaux à celui de la moyenne des communes des Yvelines de 5 000 à 10 000 habitants afin de maintenir les services à la population.

Grâce à sa bonne gestion, la commune a pu voter le budget 2011 sans augmenter les impôts locaux (et ce pour la première fois depuis 12 ans), tout en améliorant ses résultats et en maintenant un programme d'investissement soutenu.

En 2012, après de nombreux arbitrages toujours difficiles, il a été décidé d'augmenter les taux de 1,7 % (ce qui représente 60 000 € au total pour la commune) pour compenser seulement en partie la suppression par l'Etat du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (80 000 € de recettes en moins par rapport à 2011) et la chute prévisible des droits de mutation (estimée à 70 000 €).

Pouvait-on procéder autrement et revenir sur certaines dépenses comme le préconise le groupe "Mieux Vivre à Maule" ?

Cette solution n'a pas été retenue pour deux raisons :

- La hausse de 1,7 % des taux des taxes locales est raisonnable et ne situe pas pour autant Maule dans les communes « chères » : au contraire, notre fiscalité communale se situe toujours à la moyenne de la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants des Yvelines.

- Les dépenses sur lesquelles on nous propose de revenir sont peu significatives en terme de montants par rapport au programme total d'investissement mais sont jugées prioritaires dans l'intérêt des Maulois :

- La réalisation du programme complet de vidéo protection (subventionné à 50 %) s'impose pour faire face à la montée de la petite délinquance et des incivilités mais aussi, bien entendu, pour lutter contre l'augmentation très importante du nombre de cambriolages qu'a connue la commune en 2011. Améliorer la sécurité dans Maule est devenu un impératif. Cette amélioration est également favorisée par le recrutement d'un troisième policier municipal.
- Outre le faible coût au regard du programme global, l'achat de trois autolaveuses s'avère également indispensable : deux d'entre elles sont prévues pour remplacer des machines devenues obsolètes (écoles et gymnases). La troisième est une acquisition destinée au nettoyage des locaux de la mairie. Sans ces investissements on ne pourrait maintenir les locaux communaux dans des conditions de propreté et d'hygiène satisfaisantes.
- Le remplacement des bornes électriques du marché est tout aussi nécessaire, car les bornes actuelles présentent des risques de sécurité électrique pour les commerçants qui les utilisent et par voie de conséquence pour leurs clients.
- Les créations de massifs auxquels il est fait allusion, incluent des plantations d'arbustes et des terrassements. Ces réalisations participent à la politique globale d'embellissement, conforme à nos engagements, et en l'occurrence dans des quartiers hors centre ville tel que la Cauchoiserie.

Enfin, il faut savoir que d'une façon générale, pour économiser 60 000 € par an (l'augmentation de 1,7 % votée) grâce à une baisse ponctuelle des investissements comme le suggère le groupe "Mieux Vivre à Maule", c'est un pan entier du programme d'investissement qu'il faudrait supprimer. En effet, 60 000 € de recettes annuelles donc récurrentes équivalent, sur 15 ans, au remboursement d'un emprunt de 600 000 € intérêts inclus ! Est-ce raisonnable et réaliste ? Ce n'est bien sûr pas notre choix.

Pour conclure, on ne peut que constater que les différentes pistes proposées pour faire des économies ne sont pas appropriées. Le budget 2012 est un bon budget qui a fait l'objet des meilleurs arbitrages possibles.

Pour la "Liste Républicaine de Progrès"
Alain BARANGER
Conseiller Municipal délégué aux finances

La vie sociale

REPAS ET APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS POUR LES ÂÎNÉS

**A la salle des Fêtes de 12h à 17h30
Jeudi 3, 24 et 31 mai.**

Inscription au repas (6,90 €)
au ☎ 01.30.90.49.13

Le service et l'animation sont assurés par les intervenants du C.C.A.S.

Le transport est assuré sur demande.

UN SEL PRÈS DE CHEZ VOUS

Principalement sur les communes de Bazemont et Maule, une nouvelle association est née : le **SEL (Système d'Échange Local) du VAL de MAULDRE**, ouverte à toutes les communes environnantes.

Le **SEL** est un groupe de personnes qui mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition les uns des autres, au moyen d'une unité d'échange choisie par ses membres et sans argent. L'association est locale (il en existe 480 en France), et les échanges sont basés sur la confiance, la convivialité, la solidarité. En privilégiant le lien plutôt que le bien, elle fonctionne dans la transparence, indépendante des partis politiques et des mouvements religieux.

Contacts :

☎ 06.85.21.43.00 ou 01.30.90.99. 57
ou selvaldemauldre@laposte.net



PERMANENCE P.M.I.

Emilie ROUX, puéricultrice de la PMI,
vous reçoit
sur rendez-vous le mardi matin
au Centre Pierre PECKER
1, Allée de Carnoustie
☎ 01.34.92.87.56

CRÈCHE FAMILIALE

**La Crèche Familiale de Maule
recherche des assistantes
maternelles agréées.**

Vous pouvez vous renseigner
et prendre rendez-vous au ☎ 01.30.90.49.16
tous les jours entre 8h30 et 17h.

Contacts :

Véronique Charretier et Francine Thomas,
Directrices de la crèche
Maison Pierre Pecker - Allée de Carnoustie
creche.maule@wanadoo.fr



BOURSE D'ÉCHANGE

Vous avez des compétences :
- Dessiner
- Parler Anglais
- Cuisiner ...

Vous avez des besoins :
- Bricolage
- Aide aux courses
- Cours de soutien ...

*Vous avez des compétences vous avez des besoins
ou des envies*



**BOURSE D'ÉCHANGES GRATUITS
DE SAVOIRS ET DE SERVICES**

Samedi 09 Juin 2012
De 10h00 à 12h00

Hall du cinéma de Maule

Renseignements au 01.30.90.49.13



Yvelines
Conseil général



La vie sociale

FÊTE DU PRINTEMPS

Le 12 avril dernier, à l'occasion de la fête annuelle de nos aînés, les élus ont enfilé leur costume pour servir le repas.

Dans une ambiance sympathique et chaleureuse nos « serveurs » d'un jour ont pris leur fonction très à cœur pour montrer de façon symbolique le rôle des élus au service de la population. Remercions particulièrement, la prestation culinaire haut de gamme d'Olivier Padovan, chef Maulois.

« Coup de chapeau » aux enfants du CE1 venus dans l'après midi chanter quelques chansons et embrasser nos aînés (merci aux maîtresses d'avoir permis cette rencontre).

Le lien entre les générations reste pour notre commune très important.

Merci aussi à l'ACIME pour son « quizz » sur l'histoire de Maule.

N'oublions pas non plus, l'humour et la voix de Tony Bastian dans l'animation de cette belle journée !

Thomas LECOT

Conseiller municipal délégué aux personnes âgées





LA MATINÉE ÉCO-CITOYENNE 2012

Le Comité ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE de la mairie de Maule est heureux de vous convier à cette matinée de petite randonnée et de découverte de travaux concernant le développement durable, de nos enfants **des écoles de Maule et du collège de la Mauldre.**

Le SIEED (syndicat de ramassage et traitement des ordures) et l'école Charcot nous proposent d'apporter un objet électrique ou électronique usagé devenu inutile et qui tient dans la main ...

Lors de votre cheminement, vous pourrez découvrir avec l'équipe ECOGARDE, des traces d'animaux sauvages et des fleurs de notre région.

L'ACIME et l'Association de Protection des Sites de Maule et de la Vallée de la Mauldre vous feront découvrir les mares autour de Maule et les problèmes des traitements de l'eau .

Enfin, comme chaque année depuis 4 ans, nous nous retrouvons autour d'un apéritif « bio » avec cette année deux surprises :

- un film réalisé par une élève du collège et quelques panneaux explicatifs concernant la pollution de la Mauldre en 2008
- et si tout va bien, nous vous proposerons de goûter la bière locale Mauloise (avec modération bien entendu).

Afin que cette matinée soit réussie nous vous rappelons que les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents tout au long de l'itinéraire et qu'il convient de ne pas jeter de papier sur les chemins ... mais vous êtes des ECO-CITOYENS et connaissez déjà ces bonnes pratiques !

Jean-Christophe SEGUIER
pour le Comité

Donnez une seconde vie à vos déchets électriques et électroniques

INFORMATIQUE

PETIT ÉLECTROMÉNAGER

OUTILLAGE

JOUETS / LOISIRS

AUDIO / VIDÉO / TÉLÉPHONIE

Recyclage

DEMANTELEMENT

TRAITEMENT

RECYCLAGE MATIÈRE

Le samedi 5 mai 2012
à la matinée éco-citoyenne

Apportez tous vos déchets électriques et électroniques
"qui tiennent dans la main"



Motivéo Eco citoyen



4^{ème} édition

SAMEDI 5 MAI 2012

Venez en famille participer au
circuit pédestre accessible à tous
Départ à 9h du
parking de la salle des Fêtes



Avec la participation des écoles et du collège



Circuit, stands, jeux...

Ville de
Maule

Environnement

BALAYAGE DE LA VOIRIE

Jeudi 10 mai

Secteur A : Beulle, Chemin Neuf, Clos Noyon, Mareil, Saint-Vincent, Agnou, Derrière le Parc, Paul Barré, Fossés, Château, Clairefontaine, Orchidées, Orléans, Ponceau, Emile Réaux, Sancy, Tour, Verger, Vert, Albert Camus, Coteau Fleuri, Coteau Saint-Jacques, Radet, Val Durand, Gré, Grillons.

Mercredi 16 mai

Secteur B : Alexandre, Bellevue, Bergerie, Victoria May, Pain Perdu, Saint-André, Saint-Charles, Bois, Centre, Jean Jaurès, Grande Rue, Lenoir, Pasteur, Puits, Roses, Croix Jean de Maule, Bazemont, Alouettes, Dalhias, Ferme, Cytises, Herbeville, Poissy.

Mercredi 23 mai

Secteur C : Buat (partie basse), Flaville, Fossés, Galliens, Maréchaux, Chemin Neuf, Parisis, Plat d'Étain, Quincampoix, Renaissance, Saint-Martin, Saint-Vincent, Maurice Berteaux, Saint-Jacques, Parc du Château, Bourgogne, Mérovingiens, Moussets, Pousse Motte, Pré Rollet, Jacques Prévert, Vert, Bardelle, Presbytère, Victor Aubert, Billettes, Cour des Confidences, Ruelle aux Moines, Pressoir, Saint-Nicolas, Samson, Traversière.

Sous réserve que l'état du stationnement le jour de l'intervention permette l'accès au véhicule de nettoyage.

DÉCHETTERIE D'ÉPÔNE

**Route de Nézel - Lieu dit "Les Beurrons"
78680 ÉPÔNE**

Horaires d'ouverture d'été

(1^{er} avril au 30 septembre) :

Lundi de 14h à 19h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche de 9h à 12h

Ouverture les jours fériés sauf le 1^{er} mai

Modalités d'accès :

Pour votre première visite, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule que vous présenterez au gardien. Celui-ci vous remettra une carte qui lui permettra un contrôle rapide lors de votre prochaine visite.

L'accès à cette déchetterie est **GRATUIT** pour les particuliers, dans la limite de 1m³ par semaine et payant pour les artisans, commerçants et administrations.

Pour toute information :

SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) ☎ 01.30.90.21.53

DÉJECTIONS CANINES

Déjections canines : Ce n'est pas à eux de "ramasser" !



Assumer ses responsabilités,
c'est plus de propreté !



TRAVAUX DE JARDINAGE

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons quelques règles régissant l'usage d'outils ou appareils bruyants ainsi que le brûlage des déchets : Les travaux "momentanés" (rénovation, bricolage, jardinage ...) réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies ... ne peuvent être effectués que :

- o **LES JOURS OUVRABLES**
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- o **LES SAMEDIS**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- o **LES DIMANCHES OU JOURS FÉRIÉS**
de 10h à 12h

Le brûlage des déchets verts n'est autorisé que de jour. Il doit faire l'objet d'une surveillance permanente et n'engendrer aucune fumée susceptible de nuire à la santé et à la tranquillité du voisinage. D'avril à novembre un ramassage hebdomadaire des herbes et feuilles est assuré tous les lundis.

Il est rigoureusement interdit, sous peine de poursuites (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) de brûler les ordures ménagères, plastiques ou pneus.

Emploi

L'Association pour le Développement de l'Emploi de la Vallée de la Mauldre (Andelu, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville)

Maison des Associations - "salle Jean Moulin" (ancienne Mairie) – 78580 MAULE

Permanences : ☎ 01 30 90 86 25
point-emploi.adevm@wanadoo.fr

Conseillère Municipale déléguée :
Armelle MANTRAND

Quelques-unes des offres d'emploi. Nous recherchons ...

➤ **1 ouvrier de maintenance H/F.** Vous réalisez les opérations de lubrification, assurez la gestion informatique. Vous effectuez les contrôles visuels et entretenez les équipements mécaniques selon des objectifs et des plannings. Vous procédez aux dépannages et interventions de maintenance corrective et préventive des équipements et installations mécaniques. Capacité à travailler en autonomie. Savoir utiliser les logiciels de base en bureautique informatique (word, excel...). Bac Technique ou BAC.

Pro en mécanique. Une première expérience en maintenance mécanique industrielle souhaitée. Poste en CDI – temps plein.

➤ **1 comptable H/F.** Vous saisissez et vérifiez les factures (eau, EDF...), tableau de suivi des consommations, collecte des informations servant à la vérification des contrats, rapprochement et saisie de factures liés aux contrats, classement des factures par groupe et autres. Utilisation du logiciel CIEL. Emission des appels de charges, encaissement des règlements clients, gestion de la comptabilité de différentes structures, comptabilisation fournisseur, paiements. Préparation déclaration fiscale, pointages de comptes et rapprochement bancaire. Poste en CDD – temps partiel 80 %

A pourvoir du 15/05/2012 au 31/12/2012.

➤ **1 secrétaire comptable H/F.** Rédaction de procès-verbaux, comptes-rendus de réunion. Tenue de registre et préparation de différents états statistiques. Etablissement de bulletin de salaire sur logiciel Sage Paie 100, préparation des budgets et des demandes de subventions et saisie comptable sur logiciel Sage Compta 100 et Ciel. Amortissements. Bonne connaissances en informatique. Connaître SPIP serait un plus.

Connaissance du milieu associatif et de sa comptabilité. Avoir le sens du contact et de l'accueil. BTS comptabilité minimum. Poste en CDI – 35H/Hebdo dont le samedi. **A pourvoir au 01/06/2012.**

➤ **20 vendeurs H/F.** Vous accueillez et renseignez les clients. Vous assurez la vente et la mise en rayon des produits. Vous veillez au niveau des stocks. Formation assurée par l'employeur. Expérience de 1 an en vente et conseils en distribution.

17 postes en CDI et 3 postes en CDD – 35H/Hebdo, travail le samedi. **A pourvoir courant juin.**

➤ **10 hôtes de caisses H/F.** Vous êtes en charge de l'accueil, de l'encaissement et du règlement des marchandises. Polyvalence demandée. Vous gérez les incidents de caisse et le contrôle des marchandises. Formation assurée par l'employeur. Postes en CDI – Temps partiel amplitude horaire du lundi au samedi de 7h à 19h30.

➤ **1 commis de cuisine–chef de partie H/F.** Expérience exigée.

➤ **1 commis de cuisine et 1 aide cuisinier H/F.** Assemblage des plats, préparation des assiettes, fabrication des desserts, cuisson. Etre polyvalent. Expérience en cuisine souhaitée. Formation assurée par l'employeur. Horaires en coupure et week-end travaillés en roulement. Etre véhiculé pour se rendre sur le lieu de travail. CDD évolutif 35H/Hebdo.

➤ **1 agent spécialisé des écoles maternelles H/F.** Aider les enfants dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Mener en collaboration avec l'enseignant des activités d'éveil. Remplacer en cas d'absence un adjoint technique pour la surveillance de la cantine, le service des repas et l'entretien des locaux. CAP Petite Enfance exigé. Etre impérativement bénéficiaire du RSA.

Poste en CDD de mois – 26H/Hebdo. **A pourvoir au 01/09/2012.**

➤ **Des personnes H/F** impérativement véhiculées pour assurer la garde d'enfants. Postes en extra-scolaire. Expérience exigée. Etre disponible tôt le matin et le soir du lundi au vendredi.

A pourvoir début septembre.

➤ **1 éducateur spécialisé diplômé d'état H/F.** Vous assurez l'accompagnement et les activités au sein d'une maison d'accueil pour autistes. Débutant accepté. CDD temps partiel évolutif CDI. Expérience minimum de 3 ans. Vous assurez des remplacements ponctuels.

➤ **1 personne pour effectuer des heures de ménage H/F.** Remplacement pendant les congés d'été pour une durée de 3 semaines, 5 jours par semaine du lundi au vendredi de 7h à 9h. CDD – 10H/Hebdo.

➤ **Des aides à domicile, assistantes de vie ou auxiliaires de vie sociale H/F.** Permis et véhicule indispensables. Vous intervenez au domicile de personnes âgées et de personnes handicapées. CDI temps partiel – Frais de déplacements remboursés.

**FERMETURE DU BUREAU DE L'EMPLOI DU VENDREDI 11 MAI AU SOIR AU 20 MAI INCLUS.
RÉOUVERTURE LE LUNDI 21 MAI A 9H.**

MUSÉE VICTOR AUBERT



Musée de France

Préhistoire, histoire, arts
et traditions populaires

**Samedi 19 mai de 19h à minuit,
Musée municipal Victor AUBERT**

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

**Le quotidien au Moyen-Age,
monnaies et objets familiaux.**

Exposition réalisée par
Jacques LABROT, numismate

Venez découvrir cette nouvelle exposition
et l'ensemble du musée, la salle basse
dans l'ambiance de la Nuit des musées.

Entrée libre

☎ 01.30.90.61.49 - www.museeaubertmaule.free.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

bibliotheque@maule.fr
24, rue Quincampoix à Maule

Voici les livres que nous vous proposons pour dis-
traire vos soirées du mois de mai :

- « Les dames de Rome », second volet des
« Enfants d'Alexandrie »
de Françoise CHANDERNAGOR,
- « Les lumières de septembre »
de Carlos RUIZ ZAFON,
- « Les dix enfants que Mme Ming n'a jamais
eus » d'Eric-Emmanuel SCHMITT,
- « Les années Faribole » de Jean VAUTRIN,
- une nouveauté de Janine BOISSARD,
« Une vie en plus »
- une œuvre collective de Françoise
BOURDIN, « Maisons et secrets »
- le tome 2 du « Grand voyage »
de Nicolas VANIER
- « La collection Kledermann »
de Juliette BENZONI,

Quelques bons policiers également :

- « Le poids des mensonges » de Patricia Mac
DONALD,
- « Voile rouge » de Patricia CORNWELL.

**La bibliothèque sera fermée
le week-end de la Pentecôte,
soit les samedi 26 et lundi 28 mai.**



A.C.I.M.E.



UNE JOURNÉE EN NORMANDIE



SAMEDI 5 MAI

Le matin **EVREUX**, la cathédrale dont l'architecture s'étend de l'époque romane à la Renaissance. Les vitraux et la grille du chœur sont remarquables.

GISACUM, le vieil Evreux, ville enfouie, sanctuaire gallo-romain.

Déjeuner libre à Evreux.

Après-midi, **CONCHES EN OUCHE**, le donjon et l'église. Son histoire est liée à celle de Saint-Jacques de Compostelle.



LA COUTURE BOUSSEY, le musée des instruments à vent fondé en 1888.

Les visites sont assurées
par des conférenciers.

Voyage en car.

Renseignements
et inscriptions :
☎ 01.30.90.84.26
www.acime.free.fr



LES BEAUX ARTS DE MAULE

exposition

au "prieuré"

les 12 mai & 13 mai



de 10^h à 12^h et de 15^h à 18^h samedi et dimanche

www.lesbeauxartsdemaule.fr

LES 10 JOURS DU PRINTEMPS DU COMMERCE

La gagnante à Maule est ...


Mardi 10 avril, en compagnie de Hanane Ahs-sissi, Maire adjoint à la vie associative, Armelle Mantrand, conseillère municipale déléguée à l'emploi, Caroline Quinet, conseillère municipale et Catherine Heneault, Présidente de l'Amicale des commerçants maulois, Mme Latil s'est vu remettre un vélo électrique à la Chambre du Commerce de Versailles.

Le gagnant de la plus belle vitrine pour la venue des écossais a été remporté par "La Ferme Mauloise".

Les résultats pour les gagnants des objets insolites dans les vitrines des commerçants sont affichés au magasin "Et nos cadeaux".

Sortir à Maule

EXPOSITION

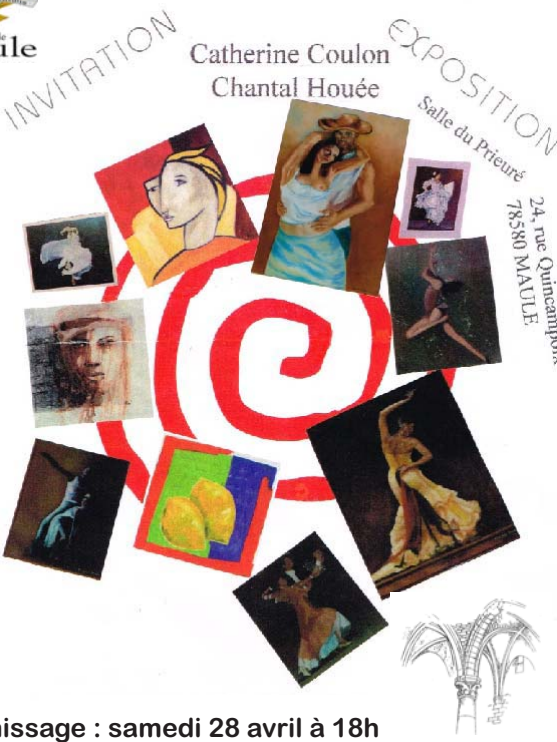


Maule
VILLE DE MAULE

INVITATION
EXPOSITION

Catherine Coulon
Chantal Houée

Salle du Prieuré
24, rue Quincampoix
78580 MAULE



Vernissage : samedi 28 avril à 18h
Du dimanche 29 avril au 6 mai de 14h à 18h

MOMENT MUSICAL

Moment Musical proposé par les Ensembles de l'Ecole de Musique

L'Ensemble de Guitare
La Chorale du Val de Maule
Et le S'Maule Band

Dimanche
13 Mai 2012
à 17h00

Complexe "Les 2 Scènes"
Entrée Adultes 5€ - Enfants gratuit
Bar: Boissons, Gateaux...

L'Association Musicale Mauloise

L'A.C.I.M.E. VOUS DONNE RENDEZ-VOUS ...



24, rue Quincampoix à Maule

**SAMEDI 19
ET DIMANCHE 20 MAI**
Espace Culturel du Prieuré

6^{ème} BRADERIE DE LIVRES



Des centaines de livres classés par catégorie ...
Des prix spéciaux sur les publications ACIME ...
Le plaisir de lire et de se documenter ...

**Ne manquez pas ce moment de convivialité
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.**

Nous acceptons les livres enfants et jeunesse, à déposer à partir du 9 mai.

Renseignements ☎ 01.30.90.84.26
www.acime.free.fr

A NOTER SUR VOS AGENDAS ...



Le traditionnel

MÉCHOUI organisé
au Champ de Tir par

l'Association des Elèves et Anciens
Elèves de l'Ecole Publique de Maule
aura lieu cette année

le **DIMANCHE 17 JUIN 2012**

De plus amples informations seront
précisées dans Maule Contacts de juin.



Sortir à Maule

SPECTACLE 2012 DE DANSE

Chacun son Monde

Chorégraphies et mise en scène Ludvine Brousse

Salle des Fêtes
"Les 2 Scènes"
à Maule

Vendredi 15 juin
20h45

Samedi 16 juin
15h00 et 20h45

Dimanche 17 juin
15h00

Dernière vente des billets le **2 Juin 2012**
de 10^H00 à 12^H00 dans le hall de la Salle des Fêtes
Contact et réservation : 06 07 73 11 71

usm / danse
Jazz



Enfance et Jeunesse

CENTRE DE LOISIRS



PERMANENCES :

Hors vacances scolaires :

Les lundis et mardis de
9h à 19h.

Les mercredis de **17h à 19h.**

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de **17h à 19h**

Pour tous renseignements, contactez
Florent MANCUSO et Julia COUR

☎ 01.30.90.80.79 - centre-loisirs@maule.fr

54, Chemin de la Cressonnière - 78580 MAULE

INSCRIPTIONS VACANCES D'ÉTÉ :

du vendredi 6 juillet

au lundi 3 septembre inclus

Pour les maulois uniquement :

du lundi 7 au lundi 21 mai

Pour tous : du lundi 21 mai

au mercredi 6 Juin

Les inscriptions sont à faire auprès des directeurs au Centre de Loisirs le lundi et le mardi (de 9h à 19h) et le mercredi (uniquement de 17h à 19h).

Si vous avez déjà rempli la fiche sanitaire de votre enfant, nous vous invitons à nous indiquer les dates choisies par courriel ou par téléphone. Si votre enfant n'est jamais venu au Centre de Loisirs ou si sa fiche sanitaire n'est pas à jour, merci de prendre contact avec les directeurs.

RENSEIGNEMENTS MINI-SÉJOURS :

Les dates d'inscriptions sont les mêmes que pour les journées d'été au Centre de Loisirs (voir ci-dessus)

Nous organisons deux séjours cet été :

Multi-activités à Poitiers : du 9 au 13 juillet

Kart, équitation, visite d'un haras, tir à l'arc, futuroscope, baignade.

Eco-circus à Ecouis : du 27 au 31 Août

Activités nature et environnement, éco-citoyenneté, percussions, arts du cirque.

**9 MAI 2012, ATTENTION !
FERMETURE EXCEPTIONNELLE
DU CENTRE DE LOISIRS :**

Les écoles ouvrant ce jour-là, le Centre de Loisirs sera fermé (toutes les inscriptions effectuées seront donc annulées d'office, vous n'avez pas besoin de le faire).

POINT INFORMATION JEUNESSE

(P.I.J.) de 11 à 25 ans et plus !

Responsable : Céline RALLON - ☎ 01.30.90.80.51
Bibliothèque, rue Quincampoix - pij@maule.fr

Bonjour à toutes et à tous,
Mille merci à vous, Mauloises et Maulois, d'être venu si nombreux sur notre forum des jobs d'été/jobs à l'année.

L'offre était plus diversifiée cette année puisqu'il y avait à la fois des offres de jobs et des stands conseils pour vos lettres de motivation et vos C.V. Il y avait également la boutique Athena pour l'info à la création d'entreprise ainsi que les deux associations parisiennes de chantiers jeunes bénévoles qui ont rencontré un grand succès. Nombreux toujours et encore, vous avez épluché et rêvé sur les offres de jobs à l'étranger. L'occasion de souhaiter, à tous ceux qui partiront, plein de belles découvertes !

Alors, merci car c'est aussi votre fidélité qui donne de la valeur à notre salon jobs été/jobs à l'année et c'est toujours un bon argument pour convaincre les recruteurs. Et oui, le fameux « bouche à oreille » fonctionne à merveille !

Et, sinon, pour les actualités du moment :
Le mercredi 2 mai de 14h30 à 17h,

les mercredis de l'info reprendront avec « Le compte à rebours de l'orientation ». Pour toutes celles et ceux qui n'ont pas encore trouvé de place en centre de formation et qui veulent connaître les places encore disponibles.

Le Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle ainsi que la Chambre de Commerce vous renseigneront.

Ne restez pas sans solution devant votre orientation !



Enfance et Jeunesse

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARCOT

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant né en 2009 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez :

• **Vous présenter à la Mairie** muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier pour l'inscription à l'école maternelle.

• **Retourner le dossier complet à l'école maternelle, si possible, avant le 20 mai 2012** (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école)

En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant.

La directrice de l'école propose une réunion d'information le **samedi 16 juin 2012**, à l'école :

➤ 10h à 11h : Pour des informations générales et pour répondre à vos questions (sans la présence des enfants).

➤ 11h : Visite de l'école avec les enfants (possibilité de ne venir qu'à ce moment là).

Mme QUESNEL - Directrice de l'Ecole maternelle Charcot
Boulevard des Fossés - 78580 MAULE

☎ 01.34.75.88.67 (répondeur) - 0781825k@ac-versailles.fr



MISSION LOCALE



Sandra SCHNEIDER
assurera une permanence
pour les jeunes de Maule
dans les anciens locaux du

P.I.J., Maison des Associations

MERCREDI 2 & 23 MAI
de 14h à 17h

INSCRIPTION HALTE GARDERIE & CRÈCHE

LES PITCHOUN'S - MULTI-ACCUEIL
(HALTE GARDERIE & CRÈCHE)
20 place du Général de Gaulle
78580 MAULE - ☎ 01.30.90.94.69

INSCRIPTION RENTREE 2012

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION sur place :

- Les 7 mai, 9 mai, 10 mai, 11 mai et 14 mai et 15 mai 2012 de 14h à 16h.

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS sur place :

- Le mercredi 13 juin 2012 de 9h à 12h

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Notre structure est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 ; elle est fermée le mercredi et les vacances scolaires. Elle accueille les enfants de 9 mois à 4 ans.

OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE



la Ronde des
doudous

OUVERTURE EN SEPTEMBRE D'UNE MICRO-CRÈCHE EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION

"LA RONDE DES DOUDOUS".

La structure peut accueillir 10 enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

Ils sont accompagnés dans leur développement et leur éveil par 3 professionnels.

Ce mode d'accueil concilie la proximité et la qualité. Le petit nombre d'enfant permet un accueil familial, à l'écoute du rythme de chacun.

L'association "La ronde des doudous" est également soucieuse du respect de l'environnement et fait le choix de produits écologiques pour l'aménagement, le linge et l'entretien. Les repas sont préparés sur place avec des produits principalement issus de l'agriculture biologique, locale ou équitable.

Pour tous renseignements ou pour faire une demande d'inscription vous pouvez nous contacter par mail :

larondedesdoudous.maule@yahoo.fr

GOLF

-----NOTEZ SUR VOS TABLETTES-----



Mois de MAI 2012

MARDI 1^{er} MAI
GOLF DE MOISSON
 Green fee + repas

MARDI 29 MAI
GOLF de VILLARCEAUX
 Green fee + repas facultatif

INSCRIPTIONS SUR LE SITE

NOUBLIEZ PAS DE PREVOIR
LE WEEK-END des 8 / 9 et 10 JUIN
aux golfs d'ARDREES et des 7 TOURS

Toutes les informations sur nos activités
sont sur le site agmaule.com

Bon golf à tous !

CYCLISME

Le Comité Départemental Cycliste des Yvelines, la Mairie de Maule et le Team Chatou organisent, comme chaque année, les 19 et 20 mai le 15^{ème} Tour Cycliste des Yvelines 2012.

Celui-ci se déroulera en trois étapes :

- la 1^{ère} étape – samedi 19 matin - contre la montre par équipe de 25,500 kms qui aura lieu à GAMB AIS avenue de Neuville départ 9h.
- la 2^{ème} étape – samedi 19 après-midi - circuit de 11,100 kms à effectuer 10 fois (soit 111 kms) départ 15h30 sommet de la rue du Buat à Maule arrivée sommet de la Rolanderie à Maule.
- la 3^{ème} étape – dimanche matin – ville à ville de 130 kms Maule – Vallée de Chevreuse - Maule départ 8h sortie de Maule – arrivée vers 12h côte de Beulle à Maule.

Venez nombreux pour encourager les coureurs !



EXPOSITION

Elèves en terminale professionnelle Services en Milieu Rural, nous organisons une exposition Arts & Nature lors du week-end de la Nature le

SAMEDI 12 MAI DE 9h à 19h
&
DIMANCHE 13 MAI de 13h à 19h
 Au lycée du Buat - 21, rue du Buat

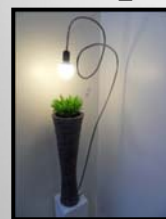
De nombreux artistes yvelinois seront là (Gaël Peron, Sezny Peron, Nathalie Cougny, François Lelièvre, Jacky Desrues, Sarto, Corine Burgorgue, Renée Cominassi, Agnès Blin) pour vous accueillir et vous présenter leurs créations. Des ballades à la rencontre des oiseaux du parc seront également organisées.

20% des bénéfices des ventes seront reversés au profit d'un fond documentaire pour les collèges malgaches.

Venez nombreux !

ENTRÉE GRATUITE

Exposition Art & Nature



Sarto



François Lelièvre



Corine Burgorgue

OUVERT À TOUS

Le 12 mai 2012 de 9h à 19h
 Et 13 mai 2012 de 13h à 19h



Gaël Peron



Renée Cominassi



Sezny Peron



Nathalie Cougny



Agnès Blin



Jacky Desrues

Lycée le Buat

21 rue du Buat
 78580 Maule



Informations Générales

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le restaurant l'Amphore a cédé sa place !
"el Barrio" - tapas & cocktails
 vous ouvrira ses portes ce mois-ci dans
 une ambiance musicale, moderne et cosy,
 après une complète rénovation.

Le nouveau propriétaire Yannick, d'origine franco-espagnole, vous fera profiter de ses recettes de famille et de son savoir-faire acquis derrière les comptoirs de grands établissements parisiens.

Le "Barrio" vous accueillera pour déjeuner ou pour diner, à l'intérieur ou en terrasse, ou simplement pour déguster confortablement un cocktail au salon, jusqu'à 2h le vendredi et samedi soir.

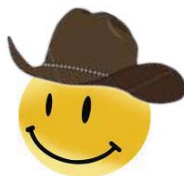
"el Barrio" – 1 rue Paris – 78580 Maule
 ☎ 01.30.90.80.04 – yannick@elbarrio.fr
 Prochainement : www.elbarrio.fr



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les dimanches 10 et 17 juin 2012 se dérouleront les élections législatives.

Ces élections ont lieu tous les 5 ans et permettent d'élire les députés siégeant à l'assemblée Nationale.



MESSES ET CÉLÉBRATIONS

MAI	Samedi 18h30	Dimanche 9h30	Dimanche 11h15
5 et 6	Davron	Montainville	Maule (2)
12 et 13	Bazemont	Feucherolles (1)	Beynes
17 Ascension	10h30 Davron		
19 et 20	Aulnay-sur-Mauldre	Mareil-sur-Mauldre	Cresprières*
26 et 27 Pentecôte	Thiverval	Herbeville 9h Maule : CP	Les Alluets-le-Roi

*Partage d'Évangile avec les enfants.
 CP : Communauté Portugaise
 (1) Réouverture après travaux
 (2) Profession de Foi

UNE JOURNÉE AU COLLÈGE : THE AMERICAN DAY

Le vendredi 13 janvier, à l'occasion du repas américain, et à l'initiative des 3^{èmes} Européennes Anglais, deux classes de 3^{ème} ont organisé une « journée américaine », the American Day. Le code vestimentaire : chapeau de cowboy et chemise à carreaux, a été suivi par une grande majorité des élèves !

Les élèves de l'option Européenne avaient organisé une surprise pour les autres élèves : une chorégraphie country sur une musique entraînante : « Ready To Go » de Little Cowboy.

Pour respecter le thème de l'Amérique, l'affichage du hall et du réfectoire du collège ont été remplacés par un affichage en anglais, ce qui a donné l'occasion aux élèves de revoir à leur manière certains règlements (de la cantine, de la permanence ou encore de la conduite à tenir en cas d'évacuation des locaux...).

Ce fut un franc succès : tout le monde était ravi, a pris plaisir à participer à la danse et à s'habiller à la mode country.

Les 3^{èmes} option Européennes ont réalisé ce projet dans le but de marquer les esprits, de faire connaître les initiatives de l'option Européenne Anglais et de promouvoir l'enseignement de l'anglais.

La mise en place de cette journée a nécessité beaucoup de préparation : plusieurs heures entre la création et les répétitions de la chorégraphie, la fabrication des affiches, et leur mise en place.

L'organisation et la réalisation ont été un vrai succès.

Merci aux deux classes organisatrices, les 3A et les 3B, qui encadrés par un duo pédagogique dynamique, ont mené ce projet à bien !





Le Printemps de la **PLAINE DE VERSAILLES**

*Les producteurs et centres équestres
vous accueillent en 2012*

**27 MAI - DAVRON
FEUCHEROLLES**
LE POTAGER DES CONGES
LES PÉPINIÈRES EUVÉ

3 JUIN - CHAVENAY
LA FERME BRILLON
LES ÉCURIES DE CHAVENAY

9 JUIN - GRIGNON
LA FERME EXPÉRIMENTALE

16/17 JUIN - JUMEAUVILLE
LA FERME DU LOGIS

**24 JUIN - BAZEMONT
ST-CYR-L'ÉCOLE**
LA FÊTE DU CHEVAL
LA FERME DE GALLY



ASSOCIATION PATRIMONIALE
DE LA PLAINE DE VERSAILLES,
DU PLATEAU DES ALLUETS ET
DE LA VALLÉE DE LA MAULDRE



www.plainedeversailles.fr